



VILLE D'ALÈS « MON QUARTIER DANS MA VILLE »

QUARTIER LE RIEU

ATELIER N°1 DU 25 OCTOBRE 2017
NOTE DE SYNTHÈSE

Version du 3/11/2017

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Synthèse des contributions à l'atelier.....	3
3. Suites.....	6
4. Annexes : remarques et demandes spécifiques.....	7

1. CONTEXTE

- ◆ La démarche des **États Généraux du Coeur de Ville (EGCV)** a induit de nombreux effets positifs dont l'émergence d'une forte dynamique collective et l'élaboration d'actions partagées avec les habitants et les usagers pour contribuer à redynamiser le centre-ville.
- ◆ En continuité des EGCV, Max Roustan, maire d'Alès, a souhaité étendre la démarche à 6 autres quartiers d'Alès (hors Quartiers Prioritaires de la Ville qui s'inscrivent dans un programme spécifique) dont le **quartier du Rieu**.
- ◆ Dénommée "Mon Quartier Dans Ma Ville", cette nouvelle forme de **rencontres participatives** a pour but de travailler avec les habitants pour **contribuer à définir l'avenir de leur quartier au sein de la ville d'Alès et notamment** :
 - Dresser ensemble le bilan de ce qui fonctionne bien et de ce qui ne fonctionne pas bien dans le quartier ;
 - Co-construire des perspectives et actions d'évolution et d'amélioration pour le quartier.
- ◆ Trois rencontres sont prévues pour le quartier du Rieu :
 - Rencontre n°1 du 25/10/2017 : introduction par M. le maire et travail participatif sur la connaissance partagée de la situation ;
 - Rencontre n°2 du 14/12/2017 : travail participatif sur les orientations et les actions d'évolution et d'amélioration du quartier ;
 - Rencontre n°3 du 28/03/2018 : présentation du plan d'actions par, M. le maire, et échanges.
- ◆ Une centaine de personnes a participé à la première rencontre qui s'est tenue le 25 octobre 2017 à ENERPOLE.
Ce document présente la synthèse des productions du travail en atelier et des échanges qui ont suivi le partage collectif des productions.

2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS À L'ATELIER

Après une présentation générale et un partage d'un état des lieux du quartier, les participants à la rencontre du quartier Le Rieu ont travaillé de façon participative en sous-groupes pour expliciter les atouts et les faiblesses du quartier.

Les productions qui concernent le quartier sont synthétisées ci-dessous. Certaines demandes, remarques spécifiques ou actions exprimées lors de l'atelier sont mentionnées en annexe.

2.1. Atouts du quartier Le Rieu

- ◆ Un **quartier entre ville et nature** où les habitants jouissent d'une **bonne qualité de vie** : proximité du centre-ville d'Alès et de la campagne ;
- ◆ Une **urbanisation encore modérée** qui permet d'avoir des **espaces apaisés** au sein du quartier : petites routes, faible densité...
- ◆ Un **quartier calme et tranquille** au sein duquel les habitants se sentent en **sécurité** ;
- ◆ Présence d'**espaces végétalisés et arborés** (privés et publics) qui créent un **environnement agréable** ;
- ◆ Un quartier qui bénéficie d'une **bonne connexion routière** vers le territoire alésien et les territoires limitrophes (Nîmes, Uzès) ainsi que d'une **bonne desserte en transport scolaire** ;
- ◆ Présence au sein du quartier d'**activités créatrices d'emplois** et notamment des entreprises employant des **personnels qualifiés de haut niveau** ;
- ◆ Harmonie entre les habitations et l'implantation des activités économiques ;
- ◆ Un **quartier bien équipé** : proche des centres commerciaux et des commerces de proximité, proche des services de santé et doté d'équipements publics (poste, école...) ;
- ◆ Un **quartier plutôt jeune et dynamique** : présence de nombreuses familles, organisation de fêtes collectives (fête des voisins), existence d'associations actives pour la vie de quartier ;
- ◆ Un **bon niveau d'équipement et d'entretien du quartier** : assainissement, éclairage public, fibre optique, mur antibruit, propreté.

2.2. Faiblesses du quartier Le Rieu

- ◆ **Saturation routière à toute heure** de la journée et **vitesse excessive** sur la rocade et sur les chemins parallèles : danger et nuisances sonores pour les riverains ;
- ◆ **Absence d'aménagement pour faciliter les circulations douces** (piétons, PMR, vélos) : pistes cyclables, passages protégés, trottoirs, ralentisseurs...
- ◆ Certaines **chaussées trop étroites et certains carrefours mal aménagés qui ne sont pas adaptés à l'évolution de circulation** :
 - Carrefours mal aménagés : Chemin de St Etienne à Larnac et Avenue des Cévenols ;
 - Chaussée étroite et en mauvais état.
- ◆ **Manque de transports en commun** hors transport scolaire : lignes, rotations...
- ◆ Manque de **commerces de proximité** et de **médecins** au sein du quartier ;
- ◆ **Réduction progressive des espaces verts**
- ◆ **Absences d'aires de jeux aménagées** ;
- ◆ **Cohabitation difficile entre l'espace résidentiel et les espaces industriels et commerciaux** :

- Risques industriels
- Nuisances visuelles et sonores des activités : pollution lumineuse - panneau publicitaire, spots éclairants - bruit des turbines...
- Traitement des déchets industriels
- ◆ Un quartier qui se **développe rapidement et sans cohérence** : densification, faible qualité paysagère et architecturale, mitoyenneté industrie-commerce-habitations
- ◆ **Un manque d'équipement de certains réseaux** : absence de raccordement au gaz de ville et éclairage mal réparti dans le quartier
- ◆ Une **fiscalité élevée** : taxe foncière et taxe d'habitation
- ◆ Un **déficit d'entretien de certains endroits du quartier** : nettoyage des abords de la voirie, élagage des arbres (ex. Chemin du Mas de la Bedosse), entretien des fossés
- ◆ Une **gestion non optimale du tri sélectif** : manque de points d'apports volontaires, fréquence de la collecte, information, sac jaunes...
- ◆ Une **couverture internet inégale** du quartier : haut débit, fibre optique
- ◆ La **dangerosité de l'accès piétons** à l'école Claire Lacombe créée par la rocade
- ◆ Des **comportements inciviques** : tag, non respect de la signalisation sens interdit (ex. Chemin de Méjannes et impasse de la Bedosse)
- ◆ Une prolifération des **chiens et chats** en liberté ainsi que des **moustiques**

2.3. Eléments de synthèse

En synthèse, il ressort de l'expression des habitants sur le quartier du Rieu que :

- ◆ Le quartier du Rieu est plutôt bien situé à proximité du centre ville, situé à l'Ouest, de la nature à l'Est et des axes de transports vers les territoires limitrophes ;
- ◆ Le Rieu bénéficie d'un bon dynamisme, avec la présence d'une population plutôt jeune par rapport à la moyenne de la ville d'Alès et d'habitants investis dans l'animation et la vie de leur quartier (associations, fête des voisins...);
- ◆ La présence d'une zone industrielle et commerciale est considérée comme une chance (proximité des commerces et de la zone d'emploi), toutefois, la cohabitation entre les habitations et les activités suscite des difficultés au fur et à mesure que le quartier se développe.
- ◆ L'unité et le fonctionnement du quartier sont impactés par la rocade qui est aménagée pour faciliter les circulations motorisées dans un axe Nord-Sud. La rocade scinde ainsi Le Rieu en deux secteurs distincts, rend difficile les échanges entre l'Est et l'Ouest et isole certains équipements du quartier (ex. Ecole Claire Lacombe).
- ◆ Si le quartier bénéficie d'une bonne image, les habitants expriment le besoin de préciser la vocation future du quartier (industrielle, commerciale, résidentielle ?) ou de certains

secteurs, pour mieux penser et maîtriser son développement futur dans une cohérence d'ensemble.

3. SUITES

- ◆ Diffusion d'une synthèse des contributions de l'atelier n°1 et du document de présentation de l'état des lieux du quartier aux participants à l'atelier
- ◆ Diffusion d'un questionnaire grand public aux habitants du quartier Le Rieu pour enrichir le travail sur les "atouts – faiblesses" du quartier : mi novembre
- ◆ Rencontre n°2 – atelier orientations et actions : **jeudi 14 décembre à 18h30 à ENERPOLE**

4. ANNEXES : REMARQUES ET DEMANDES SPÉCIFIQUES

- ◆ Ramasser les déchets et débroussailler ensuite ;
- ◆ Chemin de la traverse au sud du Chemin de Saint Georges, jusqu'au lotissement de Saint Privat : manque assainissement ;
- ◆ Rond-point (centre Leclerc) direction rond-point route d'Uzès : améliorer les indications, voie de gauche pour aller sur Uzès, voie de droite pour aller sur Nîmes ;
- ◆ Ecole Claire Lacombe : améliorer le stationnement et le respect des arrêts (police municipale) ;
- ◆ Mas de la Bedosse : chemin étroit ;
- ◆ La Bedosse : manque une école pour éviter la traversée de la rocade ;
- ◆ Non respects des sens uniques par les engins de collecte des déchets ;
- ◆ Carrefour intersection chemin du Mas de la Bedosse / Chemin Saint-Etienne à Larnac : tags omniprésents sur le local électrique ;
- ◆ Chemin Sous Saint-Etienne derrière Ets Rouillon : antenne relais ;
- ◆ Propositions d'orientations / actions :
 - Supprimer les fossés et les remplacer par réseaux d'eaux pluviales ;
 - Enterrer les réseaux aériens (téléphone, électricité).